

Quelles capacités spatiales européennes dans la gestion des crises ?

Titre(s) : Quelles capacités spatiales européennes dans la gestion des crises ? / Erwan ROLLAND

Auteur(s) : ROLLAND, Erwan

Editeur, producteur : 2006 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Description matérielle : 41

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Numéro promotion : Promotion 2005-2006

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : "L'autonomie de décision et d'action de l'Union européenne. L'Union européenne, sous l'impulsion d'une réelle volonté politique, possède déjà des structures et des capacités, à la fois institutionnelles sur le plan politique, et techniques dans le domaine spatial, lui permettant de jouer un rôle de premier ordre dans la gestion civile et militaire des crises à l'échelle mondiale. L'Union européenne doit continuer à concentrer ses efforts dans le domaine spatial pour accroître son efficacité dans la gestion des crises. Sous l'impulsion directe de la Commission, de l'Agence Européenne de la Défense et de quelques nations, l'Europe doit poursuivre ses efforts de rationalisation entre les différents Etats membres, que ce soit dans le domaine technologique, industriel et capacitaire pour asseoir durablement son autonomie stratégique et s'appuyer sur des capacités spatiales nationales, multinationales ou intégrées, civiles, militaires et duales utiles à la gestion civile et militaire des crises."

Sujet(s) : GESTION DE CRISE
EUROPE
INDUSTRIE AEROSPATIALE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D4646.pdf>